



Association canadienne des enseignantes et des enseignants retraités
Canadian Association of Retired Teachers

DISPOSITION DES RÉOLUTIONS D'ACTION DE L'AGA 2023

#	Membre	Résolutions
M-1 2023	BCRTA	<p>Que les priorités de l'ACER-CART pour 2023-24 continuent à inclure ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none">a) La poursuite de l'objectif d'établir des mécanismes de soutien pour les personnes âgées afin qu'elles puissent « vieillir sur place » le plus longtemps possible.b) Le plaidoyer pour le contrôle public et l'établissement de normes nationales pour les maisons de soinsc) Un régime universel d'assurance-médicaments <p>Disposition L'exécutif a traité la question de l'assurance-médicaments dans le cadre de la campagne « New Mode ». Le « vieillissement sur place » est désormais la priorité absolue des comités des services de santé et de défense des intérêts politiques pour le reste de l'année et nous nous attendons à ce que des stratégies de défense des intérêts soient élaborées à l'automne prochain. Le gouvernement fédéral était censé proposer une nouvelle loi sur les soins de longue durée qui reprendrait les normes élaborées par le comité du Dr Sinha. Malheureusement, la politique s'en est mêlée puisque les libéraux ont cédé à la pression du NPD et ont mis en œuvre le Régime de soins dentaires et le projet de loi C-64 - Loi sur l'assurance-médicaments.</p>
M-3 2022	BCRTA	<p>Que l'ACER-CART surveille toute tentative d'augmentation de l'âge d'admissibilité aux programmes de pension tels que la Sécurité de vieillesse et le Régime de Pension du Canada qui pourrait avoir un impact sur nos membres et sur les aînés canadiens en général et qu'elle intervienne si nécessaire.</p> <p>Disposition Le Comité n'est au courant d'aucune proposition de modification de l'âge d'admissibilité au Régime de Pension du Canada et à la Sécurité de vieillesse. Toutefois, il s'agit d'une question que nous devons surveiller.</p>